

SOS FUTURES MAMANS JURA ET PRÉVÔTÉ

«Les travailleurs pauvres constituent l'essentiel de notre clientèle»

L'association SOS futures mamans Jura et Prévôté a épaulé l'an dernier une septantaine de familles. Parmi elles, des «travailleurs pauvres» pour l'essentiel ou de jeunes mères à peine sorties de l'adolescence. Ces dernières constituent un public auprès de qui l'association peine à se faire connaître.

Voilà 50 ans qu'en Suisse, SOS Futures mamans tâche d'adoucir le quotidien des parents pour qui l'arrivée d'un bébé n'est pas uniquement faite de joie et d'enthousiasme, mais plutôt de craintes et de soucis. Dans la région, la section Jura et Prévôté remplit ce rôle depuis 1978 avec aujourd'hui une quarantaine de bénévoles, une centrale téléphonique, trois vestiaires et une dizaine de dames contacts qui partent à la rencontre des familles. Ces dernières ont été l'an dernier près de 70 à bénéficier de l'appui matériel et/ou moral de l'association. Un chiffre resté stable ces dernières années, confie la présidente de SOS futures mamans Jura et Prévôté Chantal Mérillat.

Un bébé qui arrive, ce sont des frais à engager

La structure étant tributaire des dons, son unique ressource, elle a priorisé voilà quelques années son aide en direc-



Les trois vestiaires régionaux de SOS futures mamans, ici celui de Porrentruy, ont accueilli en 2023 un demi-millier de visiteurs, venus emprunter des vêtements, des jouets et/ou du matériel de puériculture.

ARCHIVES



L'association soutient entre une à trois très jeunes mamans chaque année.

tion des «travailleurs pauvres», ces familles ou personnes qui ont un revenu mais ne roulent de loin pas sur l'or et ne peuvent pas prétendre à l'aide sociale. Autrement dit

ceux qui dans les faits ont besoin d'aide, mais sur le papier n'y ont pas droit. «Ils constituent l'essentiel de notre clientèle», explique Chantal Mérillat.

Un bébé qui arrive, c'est du mobilier et du matériel à acquérir. «Pour certains, c'est même un déménagement qui s'impose», relève la présidente. Quand tout cela vient s'ajouter à une situation financière qui est déjà délicate, la machine peut vite s'enrayer. Jusqu'aux deux ans du bébé, SOS futures mamans fournit notamment aux parents du lait en poudre et des

couches, qui constituent deux gros postes de dépenses pendant les premiers mois de vie d'un nourrisson.

Des affiches pour toucher les connectés

Quelque 38% des familles qui font appel à l'association ont au moins un parent suisse. De quoi tordre le cou aux préjugés qui pensent que la pauvreté n'existe pas dans le pays ou que les seuls qui y sont confrontés sont les populations issues de la migration.

Outre les familles dites classiques que le chômage ou le petit budget plombe, les béné-

ficiaries de SOS futures mamans sont des mamans seules, des familles étrangères mais aussi de très jeunes couples encore en études et qui vivent chez leurs parents. Chaque année, l'association épaulé ainsi entre une et trois très jeunes futures mères, âgées de seize ans, en apprentissage ou bien étudiantes, indique Chantal Mérillat. C'est vers elles que va se tourner une partie des objectifs 2024 de SOS futures mamans Jura et Prévôté. «Beaucoup de ces jeunes ne lisent pas le journal ou n'écoutent pas la radio, explique Chantal Mérillat. Facebook est

pour elles presque obsolète, nous n'allons pas sur TikTok... Nous n'avons pas les moyens d'entrer en contact avec ces jeunes», résume la présidente. Ce mois-ci, l'association ira ainsi poser des affiches dans les écoles professionnelles ou les centres de jeunesse du canton pour leur dire qu'elle existe et peut les aider en cas de nécessité. Selon la statistique jurassienne, entre 2014 et 2022 (derniers chiffres disponibles), en moyenne deux jeunes de moins de 20 ans sont devenues mamans dans le canton.

«Pas besoin d'être pauvre pour venir»

Outre l'aide et le soutien mensuel aux familles, l'association met aussi à la disposition des mères et des familles une centrale téléphonique, qui reçoit six jours sur sept les appels d'aide et de demandes. L'an dernier, la dizaine de bénévoles qui s'y relaient ont répondu à pas moins de 460 appels. Et puis il y a encore les vestiaires de SOS futures mamans, à Delémont, Porrentruy et Moutier. Ces derniers, alimentés par les dons, et qui permettent de constituer le trousseau de son enfant de la naissance jusqu'à ses deux ans, ont reçu en 2023 près de 500 visites. «Pas besoin d'être pauvre pour venir aux vestiaires», rappelle Chantal Mérillat. Tout un chacun peut venir y emprunter poussette, barboteuse, petit lit ou autres matériels.

ANNE DESCHAMPS

www.sosfuturesmamans.org

Redevance sur l'électricité fixée

ÉNERGIE La redevance cantonale à vocation énergétique sur l'électricité est désormais fixée. Le Gouvernement jurassien vient de faire savoir qu'elle se montera à 0,2 centime par kWh.

Déoulant de la nouvelle loi cantonale sur l'approvisionne-

ment en électricité, entrée en vigueur le 1^{er} mars dernier, cette redevance sera perçue dès 2025 auprès des consommateurs finaux jurassiens.

Les communes devraient prochainement, elles aussi, fixer la quotité de leurs redevances.

LQJ



Un patron de bistrot a empêché les cotisations sociales déduites des salaires de ses employés.

PHOTO PRÉTEXTE KEYSTONE

Il puise dans la bourse de ses serveurs

JUSTICE Deux anciens restaurateurs jurassiens sont rattrapés par la justice pour ne pas avoir géré correctement les prestations sociales de leurs employés.

Dans le district de Porrentruy, un patron a ainsi «oublié» de verser à une ex-collaboratrice des allocations familiales durant deux ans, pour un montant de plus de 4000 fr. Il écope de 20 jours-amende avec sursis et 360 fr. d'amende et de frais.

Quant au second patron, sa condamnation atteint 60 jours-amende avec sursis et 1300 fr. d'amende et de frais. Il n'a pas déclaré quatre res-

tissants français qu'il a employés dans son établissement de Delémont.

L'employeur a bien déduit de leur salaire toutes les cotisations sociales, mais il a gardé ces montants pour son propre usage. Pareil pour la cotisation à l'assurance accident, étant donné qu'il n'en avait pas contracté.

L'autorité de taxation n'a ainsi pas pu prélever d'impôt à la source, et la caisse de chômage a payé à certains employés des indemnités qui ne correspondaient pas aux montants indiqués sur les fiches de salaire.

DF

Le Gouvernement recommande le «oui»

ÉLECTRICITÉ Le Gouvernement jurassien recommande de voter oui le 9 juin à la loi sur l'électricité. Il vient de le faire savoir via une prise de position qui témoigne ainsi d'un avis unanime des ministres sur cet objet fédéral. «Cette loi, issue d'un large compromis, est nécessaire pour réaliser la transition énergétique et climatique, note l'exécutif. Elle permet en particulier de développer plus activement les énergies renouvelables, de garantir ainsi un approvisionnement sûr pour notre popula-



La loi doit aider à la transition énergétique.

PHOTO KEY

tion et notre économie, et de sortir de notre dépendance aux importations», conclut le Gouvernement.

LQJ

EN BREF

Tronçons fermés plusieurs nuits de suite

A16 Le grand nettoyage de printemps se poursuit sous les tunnels et les galeries de l'A16, occasionnant des fermetures nocturnes complètes sur les tronçons concernés. Du lundi 13 au mercredi 15 mai, le secteur entre la jonction de Courgenay et la jonction de Delémont ouest sera interdit entre 21 h et 5 h du matin. La nuit du 15 au 16 mai, aux mêmes horaires, ce sera au tour du tronçon entre Porrentruy ouest et Glovelier. Enfin la nuit du 16 au 17 mai, l'A16 sera fermée entre la jonction Porrentruy est et Glovelier. À chaque fois, des déviations seront mises en place. AD

Un comité composé de 18 membres

PARTI SOCIALISTE Le Parti socialiste jurassien tient son nouveau comité directeur. Réunis en congrès mardi, ses membres ont désigné les personnes qui accompagneront le président Raphaël Ciochi et les deux vice-présidents Jelica Aubry Janketic et Mathieu Houmar. Pierre Sauvain, Marion Stadelmann, Françoise Schaffter Houlmann, Maël Bourquard, Laurent Crevoisier et Mehmet Suvat ont été désignés assesseurs. Valérie Bourquin, François-Xavier Migy et Martial Farine rejoignent l'équipe comme élus communaux. Enfin, les ministres Nathalie Barthoulot et Rosalie Beuret Siess, les parlementaires fédéraux Mathilde Crevoisier Crelier et Pierre-Alain Fridez, le président du groupe parlementaire Loïc Doblér et la secrétaire politique Armelle Cuenat complètent le comité. LQJ

MPS acquiert deux sociétés neuchâtelaises

INDUSTRIE Micro Precision Systems AG (MPS) s'implante en terres neuchâtelaises. La société dont le siège est à Bienne et qui possède des sites de production à Bonfol, Court et Glovelier ainsi qu'un bureau à Boston (USA) vient en effet de faire l'acquisition des entreprises Monnier SA et Procolor LCTI, situées à La Chaux-de-Fonds. Actives dans les terminaisons horlogères et les traitements de surface, elles occupent une quarantaine de collaborateurs, partagent les mêmes locaux et fusionneront prochainement sous le nom de Monnier SA. Les deux entreprises rejoignent la division horlogère du groupe MPS qui sera désormais à même de fabriquer dans leur intégralité des rotors de montres automatiques, s'est réjoui MPS dans un communiqué. AD